



Hôtel de Ville, le 30 MARS 2020

Le Maire

PO/AM/200

*Christophe Rueil-Malmaison, Cher Rueil-Malmaison,*

Dans le cadre des mesures de confinement prises par le gouvernement pour lutter contre le COVID-19, la ville de Rueil-Malmaison a mis en place plusieurs dispositifs à destination des Rueil-Malmaison :

1. Vous êtes en bonne santé et souhaitez aider, vous pouvez vous inscrire dans la « réserve citoyenne » créée par la ville de Rueil-Malmaison pour venir en aide aux personnes isolées, fragiles ou en difficulté. Inscription au :

**01 47 32 67 67**

ou sur

[jaimerueiljeparticipe.fr](http://jaimerueiljeparticipe.fr)

Vous serez contacté uniquement si quelqu'un a besoin d'aide dans votre quartier.

2. Vous êtes isolé, fragile ou en difficulté ou vous connaissez quelqu'un dans votre entourage dans cette situation, composez le numéro vert :

**0800 092 500**

Le CCAS de la ville vous répondra et pourra si besoin mobiliser un membre de la réserve citoyenne à proximité pour vous aider à faire vos courses ou dans votre quotidien.

3. Vous avez besoin de vous approvisionner en produits frais, la ville a créé la plateforme « Rueil Marchés Solidaires » qui vous permet de retrouver la liste des commerçants forains de votre marché qui assurent la livraison à domicile. Accédez à la plateforme « Rueil Marchés Solidaires » sur le site internet :

[jaimerueiljeparticipe.fr](http://jaimerueiljeparticipe.fr)

Nous essayons également de faciliter l'installation de marchands forains dans des locaux commerciaux vacants. Le premier, un maraicher, est ouvert au 17 rue Paul Vaillant Couturier. Nous espérons en ouvrir d'autres dans les jours qui viennent.

Pour les marchands forains qui le souhaitent, nous avons créé des points de retrait pour vos commandes, sur le marché de Buzenval dès le mardi 31 mars, sur le marché des Godardes à partir du mercredi 1<sup>er</sup> avril et très prochainement à Rueil sur Seine qui, nous en avons conscience, manque de commerces de bouches.

Pour renforcer ce dispositif, nous avons également créé l'application pour smartphone « Rueil Marchés Solidaires » que vous pouvez télécharger sur :

<https://rueilcommerces.glideapp.io/>

4. Nous souhaitons également aider les commerçants sédentaires. Vous trouverez la liste de vos commerçants sédentaires ouverts et leurs horaires durant le confinement sur le site :

[jaimerueiljeparticipe.fr](http://jaimerueiljeparticipe.fr)  
rubrique « **Rueil Commerces Solidaires** »

5. Pour les actes urgents et indispensables, la mairie reste ouverte 3 matinées par semaine, le lundi, le mercredi et le vendredi de 9h à 12h. Une permanence téléphonique est assurée de lundi au vendredi de 8h30-12h00 / 13h30-18h00 pour tout renseignement ou des prises éventuelles de rendez-vous.

Je reste régulièrement en contact avec vous par vidéo pour vous informer des décisions prises par la « Cellule de crise ». Retrouvez toutes les informations sur le site internet et sur la page facebook de la ville.

[www.villederueil.fr](http://www.villederueil.fr)

Pour la santé de tous, respectez les règles de confinement et les gestes barrières. Je sais que ces mesures de confinement sont difficiles pour chacun d'entre nous, c'est pourquoi, avec les équipes qui m'entourent dans la cellule de crise, nous faisons tout notre possible pour faciliter au mieux votre quotidien.

Je vous prie de croire, *chers Rueillois, chers Rueilloises* à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

*Rien sans courage !  
Rien exclusivement à vous*



Patrick OLLIER

**A l'attention des Rueilloises et des Rueillois**